

## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



### 1 - IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/PRÉPARATION ET DE LA SOCIÉTÉ/ENTREPRISE

**Identification de la substance ou de la préparation :**

Nom: BOUCLIER HT FIBRE VERRE

Code du produit: 661006

**Identification de la société/entreprise :**

Raison Sociale: GEB.

Adresse: CS 62062.95972.ROISSY CDG CEDEX . France.

Téléphone: 01 48 17 99 99. Fax: 01 48 17 98 00.

geb@geb.fr

www.geb.fr

**Numéro de téléphone d'appel d'urgence : 01 45 42 59 59.**

Société/Organisme: INRS.

**Utilisation de la substance/préparation :**

Pare flamme incombustible.

### 2 - IDENTIFICATION DES DANGERS

Ce produit n'est pas classé comme inflammable. Voir les préconisations concernant les autres produits présents dans le local.

Cette préparation n'est pas classée comme dangereuse pour la santé par la directive 1999/45/CE.

**Autres données :**

Les fibres contenues dans ce produit ont une faible biopersistance et aucun effet chronique n'est attendu lorsqu'il est utilisé normalement.

Comme avec tous types de poussières, les maladies préexistantes du système respiratoire supérieur ou pulmonaire peuvent être aggravées.

### 3 - COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

**Substances Dangereuses représentatives :**

(présente dans la préparation à une concentration suffisante pour lui imposer les caractères toxicologiques qu'elle aurait à l'état pur à 100%).

Cette préparation ne contient aucune substance dangereuse de cette catégorie.

**Autres substances apportant un danger :**

Aucune substance connue de cette catégorie n'est présente.

**Substances présentes à une concentration inférieure au seuil minimal de danger :**

Aucune substance connue de cette catégorie n'est présente.

**Autres substances ayant des Valeurs Limites d'Exposition professionnelle :**

Aucune substance connue de cette catégorie n'est présente.

**Autres composants :**

FIBRE DE VERRE : 90 à 100%

### 4 - PREMIERS SECOURS

D'une manière générale, en cas de doute ou si des symptômes persistent, toujours faire appel à un médecin.

NE JAMAIS rien faire ingérer à une personne inconsciente.

**En cas d'exposition par inhalation :**

Faire boire de l'eau afin de rincer la gorge et le faire moucher pour évacuer la poussière.

**En cas de projections ou de contact avec les yeux :**

Rincer abondamment à l'eau claire.

**En cas de projections ou de contact avec la peau :**

Laver doucement avec de l'eau et du savon.

**En cas d'ingestion :**

Boire beaucoup d'eau.

---

**5 - MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE**

Non concerné.

---

**6 - MESURES À PRENDRE EN CAS DE REJET ACCIDENTEL**

**Précautions individuelles :**

Se référer aux mesures de protection énumérées dans les rubriques 7 et 8.

**Précautions pour la protection de l'environnement :**

Empêcher toute pénétration dans les égouts ou cours d'eau.

**Méthodes de nettoyage :**

Nettoyer de préférence avec un détergent, éviter l'utilisation de solvants.

---

**7 - MANIPULATION ET STOCKAGE**

Les prescriptions relatives aux locaux de stockage sont applicables aux ateliers où est manipulé le produit.

**Manipulation :**

Maintenir le niveau de poussière au dessous de la valeur limite. Utiliser éventuellement un système de ventilation approprié.

**Prévention des incendies :**

Interdire l'accès aux personnes non autorisées.

---

**8 - CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE**

**Mesures d'ordre technique :**

Le personnel portera un vêtement de travail régulièrement lavé.

Suivant la DRT n°94/4 du 12/01/95 la valeur limite indicative pour la concentration de poussières dans l'atmosphère est de 1 fibre par cm<sup>3</sup>.

---

**9 - PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES**

Densité:	< 1
Caractère Acide-Base de la préparation:	non concerné.
Solubilité de la préparation dans l'eau:	Insoluble.
Tension de vapeur à 50 °C. des composants volatils:	non concerné.
Etat Physique:	Solide en blocs.
Intervalle de Point Eclair:	non concerné.
La mesure du pH est impossible ou sa valeur est:	non concerné.
Température d'auto-inflammation:	non concerné.
Température de décomposition:	non concerné.
Intervalle de température de fusion:	1400 °C.
Température moyenne de distillation des solvants contenus:	non concerné.

---

**10 - STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ**

La préparation est stable aux conditions de manipulation et de stockage recommandées sous la rubrique paragraphe 7 de la FDS.

---

**11 - INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES**

La préparation ne contient aucune substance classée comme dangereuse selon la directive 67/548/CEE.

---

## 12 - INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Aucune donnée écologique sur la préparation elle même n'est disponible.

Le produit est constitué par un élément minéral inerte qui reste stable dans le temps.

---

## 13 - CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Ne pas déverser dans les égouts ni dans les cours d'eau.

Les déchets ne sont pas classés comme déchets dangereux et peuvent en général être mis en décharges sur des sites normaux agréés pour le stockage des déchets industriels. Dans le cas de déchets contaminés par des produits classés dangereux, faire appel à l'avis d'un expert.

### Déchets:

Recycler ou éliminer conformément aux législations en vigueur, de préférence par un collecteur ou une entreprise agréée.

Ne pas contaminer le sol ou l'eau avec des déchets, ne pas procéder à leur élimination dans l'environnement.

### Emballages souillés:

Vider complètement le récipient. Conserver la(les) étiquettes sur le récipient.

Remettre à un éliminateur agréé.

### Dispositions locales:

La réglementation relative aux déchets est codifiée dans le CODE DE L'ENVIRONNEMENT, selon l'Ordonnance n°2000-914 du 18 septembre 2000 relative à la partie Législative du code de l'environnement.

On retrouve les différents textes de l'Article L. 541-1 à l'Article L. 541-50 se trouvant au Livre V (Prévention des pollutions, des risques et des nuisances), Titre IV (Déchets), Chapitre I (Élimination des déchets et récupération des matériaux).

### Codes déchets (Décision 2001/573/CE, Directive 2006/12/CEE, Directive 94/31/CEE relative aux déchets dangereux) :

10 11 03 déchets de matériaux à base de fibre de verre

---

## 14 - INFORMATIONS RELATIVES AUX TRANSPORTS

Exempté du classement et de l'étiquetage Transport .

Transporter le produit conformément aux dispositions de l'ADR pour la route, du RID pour le rail, de l'IMDG pour la mer, et de l'ICAO/IATA pour le transport par air.

---

## 15 - INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

La classification de cette préparation a été exécutée conformément à la directive dite <Toutes Préparations> 1999/45/CE et de ses adaptations.

A aussi été prise en compte la directive 2001/59/CE portant 28 ème adaptation à la directive 67/548/CEE (Substances dangereuses).

Cette préparation n'est pas classée comme dangereuse pour la santé par la directive 1999/45/CE.

Ce produit n'est pas classé comme inflammable.

---

## 16 - AUTRES DONNÉES

Les conditions de travail de l'utilisateur ne nous étant pas connues, les informations données dans la présente fiche de sécurité sont basées sur l'état de nos connaissances et sur les réglementations tant nationales que communautaires.

Le produit ne doit pas être utilisé à d'autres usages que ceux spécifiés en rubrique 1 sans avoir obtenu au préalable des instructions de manipulation écrites.

Il est toujours de la responsabilité de l'utilisateur de prendre toutes les mesures nécessaires pour répondre aux exigences des lois et réglementations locales.

Les informations données dans la présente fiche doivent être considérées comme une description des exigences de sécurité relatives à notre produit et non pas comme une garantie des propriétés de celui-ci.

Fiche de données de sécurité disponible sur [www.quickfds.com](http://www.quickfds.com).